

REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIERS

« LES RIVES DROITES DE L'ADOUR »

MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022

SALLE SAINTE-URSULE – 18H30

COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS

Avec les Conseils de quartiers

Devenez  
acteur, actrice  
de votre ville!



Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour :

1/ Point d'actualités

2/ Temps convivial

*Annexe 1 – Liste des participants*

*Annexe 2 – Présentation projetée*

*Les membres du Conseil de quartiers sont assis en face à face.*

## **Introduction**

Christian Millet-Barbé, Adjoint de quartier, souhaite la bienvenue aux participants pour cette réunion de rentrée. Il annonce l'ordre du jour :

- Point d'actualités ;
- Temps convivial.

Il informe le Conseil de quartiers des membres excusés et absents pour la séance : pour le collège habitants, Nicolas Arosteguy, Carole Dalla Torre, Etienne Driollet, Patrick Giblin, Stéphanie Landriau, Christian Prieur ; pour le collège acteurs locaux, Audrey Dallez, Prunelle Giordano, Michel de la Morinerie ; pour le collège élus, Juliette Brocard.

Il remercie Jean-Baptiste Marinot, Directeur général adjoint en charge des services techniques de la ville de Bayonne, pour sa présence.

Il annonce qu'en séance du 21 juillet dernier, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité les quatre feuilles de route des quatre Conseils de quartiers, sans débat ni question.

## **1/ Point d'actualités**

### **A. Lancement d'une étude participative sur l'interculturalité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville par le GIP DSU**

Christian Millet-Barbé rappelle que le Conseil de quartiers comprend un quartier prioritaire de la politique de la ville (PQV), le quartier Maubec-Citadelle. Dans ce type de quartier, le Groupement Intérêt Public – Développement Social et Urbain (GIP DSU) Bayonne Pays Basque constate depuis longtemps que la population se compose de personnes venant d'horizons et de cultures nombreux et différents. Le GIP DSU est très attentif à ce que les communautés installées ne s'excluent pas ou ne soient pas exclues du quartier et plus largement de la ville, qu'elles fassent société et non qu'elles vivent côté à côté sans passerelle entre les unes et les autres. Cette étude participative sur l'interculturalité devrait permettre d'y voir plus clair pour agir dans ce sens et utiliser plus efficacement les crédits dédiés. Il présente Andréa Salas, intervenante du GIP DSU, qui va présenter le cadre de cette étude et la manière dont elle sera conduite.

Andréa Salas remercie le Conseil de quartiers de l'accueillir. Elle confirme qu'historiquement, les quartiers prioritaires accueillent des personnes de différentes cultures. L'objectif de l'enquête est de réaliser un diagnostic qui permette de mieux connaître les pratiques, les habitudes et les interactions existantes entre les habitants. Ce diagnostic permettra de développer la qualité du dialogue et de l'inclusion afin de favoriser le vivre ensemble.

Une première phase de diagnostic a été menée à partir de données statistiques, des actions interculturelles en cours dans les quartiers et d'entretiens avec des personnes travaillant sur le sujet. La seconde phase débute fin septembre. Elle se compose :

- d'une enquête téléphonique auprès d'environ 500 habitants du quartier prioritaire pour qu'ils s'expriment sur l'interculturalité, le vivre ensemble et la diversité ;
- d'un questionnaire en ligne à destination des professionnels et des bénévoles travaillant dans les quartiers prioritaires ;
- d'un entretien complémentaire pour celles et ceux qui souhaiteraient s'exprimer plus largement.

Des ateliers d'analyse collective des données recueillies et un forum ouvert seront organisés le 20 octobre prochain à la salle Paul Bru. Ils seront ouverts à tous, la méthodologie utilisée permettant à chacun de participer à sa mesure. Le 17 novembre, un diagnostic en marchant et un forum ouvert citoyen sont prévus au centre récréatif espagnol, afin d'affiner les résultats. En décembre, un plan d'action comprenant des actions et des outils à mettre en œuvre sera élaboré grâce à un forum ouvert prospectif et des ateliers.

Elle annonce qu'un flyer contenant toutes ces informations sera adressé à Elodie Cluzeau qui le relaiera aux membres du Conseil de quartiers. Il sera aussi distribué dans les boîtes aux lettres du quartier Maubec-Citadelle. Elle souligne l'intérêt pour le Conseil de quartiers et pour tous les citoyens de participer à cette démarche, et demande aux Conseillères et Conseillers de quartiers d'en être le porte-parole et de la relayer.

Christian Millet-Barbé confirme l'importance que les membres du Conseil de quartiers, résidents ou non du quartier prioritaire, participent aux forums et aux ateliers proposés. Les restitutions effectuées lors de ces rencontres seront aussi un moyen d'alimenter les autres axes de travail retenus sur la feuille de route du Conseil de quartiers.

André Davant ne saisit pas bien le sens de la démarche à ce stade, le sujet du vivre ensemble étant très large. Il demande quels sont les thèmes retenus et les objectifs poursuivis au terme de la démarche.

Andréa Salas explique que l'étude se concentre sur le dialogue entre les différentes cultures. L'objectif est de comprendre comment les habitants vivent dans le quartier, leurs pratiques, la manière dont ils dialoguent entre eux, ce qu'ils aiment et ce qui les dérange dans les pratiques des autres cultures, etc.

Christian Millet-Barbé confirme que le sujet est très large. L'étude va permettre aux habitants de s'exprimer, d'évoquer leurs besoins, de mesurer la solitude éventuelle dans laquelle ils se trouvent ; puis d'initier des leviers d'actions publiques et privées axées sur l'aspect social, culturel et cultuel. Il évoque la Zuper Fête organisée à la ZUP. Ce moment festif et convivial qui rassemble les différentes communautés pourrait être organisé dans d'autres quartiers.

## **B. Budget participatif : ouverture du vote**

Joseba Erremundeguy indique qu'une réunion s'est tenue en présence de Monsieur le Maire le lundi 19 septembre, pour détailler les modalités d'ouverture du vote du budget participatif.

Annick Castaing explique que lors de cette réunion, les 28 projets inscrits au budget participatif ont été présentés brièvement. Un kit de communication comprenant notamment des visuels et une vidéo sera remis aux porteurs de projet, à charge pour eux de relayer le plus possible l'information. Chaque habitant de la ville recevra aussi un dépliant dans sa boîte aux lettres.

Elle rappelle que le vote, ouvert à tous les habitants de Bayonne à partir de 9 ans, se déroulera du 24 septembre au 16 octobre. Les personnes pourront voter soit sur le site internet <https://lateliercitoyen.bayonne.fr>, soit en se déplaçant dans un des points d'accueil de la Mairie (Hôtel de Ville, Hall Cassin, MDA, CCAS, ESCM...) et des maisons de vie citoyenne (MVC Saint-Etienne, Bayonne Centre-Ville, Polo Beyris), soit en se rendant sur les sites concernés par la tournée du budget participatif (marchés Halles, place des Gascons, Saint-Esprit,...). Elle précise que chaque habitant pourra voter pour trois projets maximum.

Joseba Erremundeguy ajoute que les projets, classés en fonction des votes obtenus, seront retenus dans l'ordre décroissant de leur position sur la liste, ce jusqu'à épuisement de l'enveloppe de 300 000 € dédiée au budget participatif. Cette enveloppe ne pourra pas être dépassée. La Ville s'engage à mettre en œuvre les projets lauréats dans un délai de 12 à 18 mois.

Marie-Anne Delobel invite les Conseillères et Conseillers de quartiers à se mobiliser et à parler autour d'eux du projet « Oasis de fraîcheur » présenté par le Conseil de quartiers, afin de recueillir un maximum de votes. Elle précise que la soirée d'annonce des lauréats se tiendra le 21 octobre 2022.

## **C. Rappel des réunions des groupes de travail et retour sur la réunion du groupe A sur l'axe 1**

Christian Millet-Barbé rappelle la composition des groupes de travail et les dates de réunions.

- Axe 1 – Requalifier le quai Bergeret (aménagement/végétalisation) - Groupe A composé de Karim Mohamedi, Christian Prieur, Françoise Dalia, Nicolas Arosteguy, Guy Mattera, Lisa Driollet. La réunion s'est tenue le 20 septembre 2022 ;
- Axe 2 - Décloisonner les quartiers des rives droites de l'Adour en aménageant des pistes cyclables et des voies piétonnes - Groupe B composé de Laurence Alonso, Jean-Marie Indaburu, André Davant, Marie-Hélène Michel-Poisson, Prunelle Giordano, Etienne Driollet, Stéphanie Landriau, Yves Dussidour, Annick Castaing, Catherine Bisbau, Carole Dalla Torre. La réunion se déroulera le 4 octobre 2022 (18h30-20h) ;

- Axe 3 - Installer des toilettes publiques - Groupe C composé de Guy Mattera, Michel de la Morinerie, Laëtitia Raynaud, Christian Prieur, Audrey Dallez. La réunion est prévue le 18 octobre 2022 (18h30-20h) ;
- Axe 4 – Inventorier, valoriser et préserver les éléments du patrimoine - Groupe D composé de François Iraola, Catherine Bisbau, Christian Prieur, Patrick Giblin, Prunelle Giordano, Liliane Laveuve, Laëtitia Raynaud. La réunion aura lieu le 11 octobre 2022 (18h30-20h).

Françoise Dalia, référente du groupe A, évoque le travail effectué lors de la première réunion du groupe de travail sur l'axe 1. Le quai Bergeret, long de 850 mètres, peut se scinder en deux parties : entre le pont Saint-Esprit et le square Bergeret d'une part, et entre le square Bergeret et le pont de fer d'autre part. Le groupe de travail étudie comment y répartir la place des vélos, des piétons et des voitures, le but n'étant pas de supprimer les voitures à ce stade. Elle rappelle que cet axe est très fréquenté par les piétons et les cyclistes : lieu de promenades, il fait aussi partie de l'axe vélodyssée et du parcours santé de la ville de Bayonne.

Elle explique que le groupe a travaillé à partir de photos, afin de décrire l'existant, repérer les problématiques et essayer de se projeter dans un aménagement. Il en ressort les points suivants :

- Une étude sur le ratio nécessaire entre piétons, vélos et voiture afin de maintenir la fluidité et favoriser la cohabitation sur la voie entre le pont Saint-Esprit et le square Bergeret. Actuellement, les trois-quarts de la voie sont dédiés aux voitures ;
- L'harmonisation avec les aménagements existants quai de Lesseps ;
- Une étude sur les arbres à proximité du square Bergeret, dont les racines abiment les trottoirs mais qui font de l'ombre aux habitations ;
- L'idée qu'une partie beaucoup plus étroite du quai pourrait être entièrement dédiée aux piétons et aux vélos. Le stationnement des résidents pourrait se faire au parking Belfort, tout en leur conservant un accès temporaire au quai ;
- Le maintien du stationnement existant sur le square Gambetta en enlevant les places les plus proches de l'Adour, afin d'assurer une continuité d'aménagement avec le quai de Lesseps.

Christian Millet-Barbé remercie les services de la Ville pour leur travail et leur pédagogie qui permettent de mener une réflexion structurée et qui avance, sachant que les idées d'aménagement peuvent se heurter à des intérêts divergents. Contrairement au quai de Lesseps, le quai Bergeret est effectivement un espace extrêmement disparate qui nécessite des aménagements « dans la dentelle ». Il annonce qu'une balade urbaine est envisagée avec l'ensemble du Conseil de quartiers, pour permettre de visualiser les problématiques sur site. Une invitation sera adressée aux membres prochainement.

Il rappelle que la définition et la préparation du projet ainsi que la concertation avec la population doivent s'inscrire dans le délai de un an et trois mois restant avant la fin du mandat du Conseil de quartiers. Le calendrier prévisionnel établi lors de la réunion du 20 septembre

devrait permettre d'y parvenir et de pouvoir transmettre un projet défini et validé au Conseil de quartiers suivant afin qu'il puisse assurer sa réalisation.

Yves Dussidour souligne que des projets concernant le quai Bergeret sont présentés au budget participatif. Il demande comment l'insertion des projets retenus sera gérée.

Jean-Baptiste Marinot répond que l'idée n'est pas de travailler de manière parallèle et de juxtaposer les initiatives. Si des projets sont votés au budget participatif, les porteurs de projet devront être impliqués en amont des études pour voir comment intégrer leurs idées.

Guy Mattera pense que la voie partant du début de la rue Ulysse Darracq doit devenir entièrement piétonne, avec un système de plot pour laisser passer les voitures notamment d'aide aux personnes et de portage. Laisser une voie pour les voitures va gêner les piétons et rendre difficile le travail pour le restaurant installé quai Bergeret.

Jean-Baptiste Marinot rappelle que les échanges d'hier vont plutôt dans le sens de ne pas interdire totalement la circulation. Il précise que les différents scénarii étudiés devront tous prévoir une possibilité de circulation automobile, notamment pour l'accès des secours.

Christian Millet-Barbé ajoute qu'un « patchwork » de possibilités est envisageable compte-tenu de la diversité du site, mais qu'il devra respecter une ligne continue, celle de la place renforcée des piétons et des vélos. Des phases d'expérimentation pourront être proposées.

Joseba Erremundeguy rappelle que le groupe de travail définit aujourd'hui un projet et un déroulement idéals. Si la totalité du projet ne peut pas être menée en même temps, un phasage sera proposé.

#### **D. Collecte des déchets ménagers par la CAPB : ce qui va changer**

Christian Millet-Barbé explique que la Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB) refond et améliore le dispositif de collecte. Il expose les changements apportés :

- Le tri des emballages et papiers se simplifie. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les emballages ménagers et papiers se trieront et seront à déposer en vrac dans les bacs ou colonnes en veillant à bien les vider ;
- Les collectes en sacs au sol dans le centre-ville sont supprimées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. De nouveaux points de collecte enterrés sont en cours de réalisation sur les quartiers Centre-Ville, Petit Bayonne et Saint-Esprit. Ils pourront accueillir 7 jours sur 7 les ordures ménagères et le tri sélectif. Cet automne, les ambassadeurs du tri iront à la rencontre des foyers bayonnais concernés ;
- La collecte des sacs transparents en porte à porte s'arrête. Les foyers bayonnais disposant d'un bac individuel pour les ordures ménagères se verront distribuer un deuxième bac (jaune) pour le tri sélectif entre le 21 novembre et le 16 décembre.

Il précise qu'une information sera diffusée dans le prochain magazine municipal. Elle est distribuée aux membres présents. Il ajoute qu'un courrier spécifique sera adressé par la CAPB aux habitants de Bayonne en fin d'année.

André Davant pense que les points d'apport volontaires devraient être supprimés, compte-tenu des impressionnants dépôts sauvages. La CAPB, saisie sur le sujet, n'a pas répondu.

Christian Millet-Barbé répond qu'il existe effectivement un problème d'incivilité, mais que ces points de collecte sont nécessaires.

Jean-Baptiste Marinot ajoute que ces points de collecte répondent à un besoin de la majorité des habitants. Les supprimer reviendrait à pénaliser 95% de la population pour 5% qui effectuent des dépôts sauvages.

Yves Dussidour souhaite savoir s'il serait possible d'installer des caméras ou de prendre des photos afin d'éviter les dépôts sauvages.

Christian Millet-Barbé rappelle que l'installation de caméras est soumise à autorisation préfectorale et porte souvent plus sur l'aspect sécuritaire que sur les incivilités. Il ajoute que seules les autorités judiciaires et policières pouvant visionner et utiliser les bandes vidéo, aucun agent de la Ville ne visualise en temps réel et en permanence ce qui se passe sur la voie publique. Seule la présence d'un centre de supervision urbaine (CSU) permettrait de le faire.

Jean-Marie Indaburu demande pourquoi toutes les poubelles de tri ne sont pas rassemblées au même endroit. Il prend l'exemple du quartier Arrousets où les bacs de verre et de papier se trouvent chemin de Fortune et ceux pour les déchets chemin de Trouillet. Il pense que la simplification est gage d'efficacité.

Jean-Baptiste Marinot explique que les bacs consacrés aux déchets ménagers doivent être beaucoup plus nombreux que les autres, ce qui peut expliquer en partie l'implantation. Enfin, il faut aussi tenir compte de la capacité d'installation souterraine des espaces dédiés. Même si la partie visible de ces espaces laisse à penser qu'un autre bac pourrait être ajouté, les réseaux présents dans le sous-sol peuvent empêcher cette installation.

Concernant les dépôts sauvages, il informe qu'un groupe d'agents de la propreté de la Ville est assermenté à ouvrir les sacs et repérer l'identification des déposants. Pour la première infraction, le contrevenant reçoit un avertissement. En cas de récidive, il devra payer l'amende de la première infraction et celle de la seconde infraction. L'adjoint en charge de la propreté adresse 20 à 30 courriers par mois à des contrevenants identifiés.

Marie-Hélène Michel-Poisson évoque aussi les déchets déposés par les entrepreneurs au chemin de Trouillet, notamment ceux venant du département voisin.

Christian Millet-Barbé mentionne un nettoyage difficile de la place de la République pendant les 15 jours qui ont suivi les fêtes de Bayonne, notamment au niveau de la fontaine. Jean-Baptiste Marinot répond que l'entreprise bordelaise qui assure le nettoyage par hydro-curage n'a eu le temps de nettoyer que la place de la Liberté avant l'entrée en vigueur de l'arrêté de restriction d'usage de l'eau. La suite des opérations a dû être décalée, la Ville ne pouvant pas donner l'autorisation à cette entreprise d'utiliser l'eau.

## **2/ Moment convivial**

Christian Millet-Barbé invite les membres du Conseil de quartiers à partager un moment de convivialité, après tout le travail mené sur la feuille de route. L'objectif est de permettre aux membres de se connaître davantage et de discuter de manière informelle.

Il indique qu'Alicia Muñoz, journaliste travaillant pour le magazine de la Ville, va interviewer les membres volontaires qui souhaitent s'exprimer sur leur expérience de Conseillère et de Conseiller de quartiers. L'article paraîtra dans le prochain numéro. Un photographe est aussi présent afin de refaire une photo de groupe sans masque.

## **Conclusion**

Christian Millet-Barbé présente le calendrier des échéances à venir :

- Le Bureau se réunira à l'Hôtel de Ville le 30 novembre à 13h00 ;
- La réunion plénière se tiendra salle Sainte-Ursule le 14 décembre à 18h30. L'ordre du jour sera consacré à un point d'avancement sur les axes de travail.

Il remercie les membres du Conseil de quartiers pour leur présence et leur participation.

## Annexe 1 - Liste des participants

Par ordre alphabétique

FEUILLE DE PRÉSENCE

COLLEGE HABITANT.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	SIGNATURE
Madame	Alonso	Laurence	Arrousets	Présente
Monsieur	Arosteguy	Nicolas	Citadelle	Excusé
Madame	Castaing	Annick	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	Présente
Madame	Dalla Torre	Carole	Saint-Bernard	Excusée
Monsieur	Davant	André	Arrousets	Présent
Monsieur	Driollet	Etienne	Citadelle	Excusé
Madame	Driollet	Lisa	Citadelle	Excusée
Monsieur	Dussidour	Yves	Saint-Bernard	Présent
Monsieur	Giblin	Patrick	Saint-Bernard	Excusé
Monsieur	Indaburu	Jean-Marie	Arrousets	Présent
Madame	Landriau	Stéphanie	Saint-Bernard	Excusée
Madame	Laveuve	Liliane	Citadelle	Présente
Madame	Michel-Poisson	Marie-Hélène	Arrousets	Présente
Monsieur	Mohamedi	Karim	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	Présent
Monsieur	Prieur	Christian	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	Excusé
Madame	Raynaud	Laëtitia	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	Présente
COLLEGE ACTEURS LOCAUX ASSOCIATIONS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Madame	Bisbau	Catherine	Centre aéré Moulin d'Arrousets	Excusée
Madame	Dalia	Françoise	Le vigilant	Présente
Monsieur	de la Morinerie	Michel	Saint Esprit sur le pont	Excusé
Madame	Giordano	Prunelle	Site Saint Bernard - Comité local de Bayonne - Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs	Excusée
Monsieur	Iraola	François	Association Préservation Saint Bernard	Présent
Monsieur	Mattera	Guy	Association des Professionnels du quartier Saint Esprit	Présent (retard)
PROFESSIONNELS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	Barthelemy	Jean-Louis	Restaurant Bidaian	Excusé
Madame	Dallez	Audrey	Korail	Excusée
COLLEGE ELU.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	FONCTION	SIGNATURE
Madame	Brocard	Juliette	Conseillère municipale membre de l'opposition	Excusée
Madame	Delobel	Marie-Anne	Conseillère municipale de la majorité	Présente
Monsieur	Erremundeguy	Joseba	Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers	Présent
Monsieur	Millet-Barbé	Christian	Adjoint de quartier	Présent

Participaient également : Andréa Salas - Chargée d'études au GIP DSU Bayonne Pays Basque, Jean-Baptiste Marinot - Directeur général adjoint en charge des services techniques, Elodie Cluzeau - Chargée de mission, Ville de Bayonne

## **Annexe 2 – Présentation projetée**

# RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIERS « LES RIVES DROITES DE L'ADOUR »

Mercredi 21 septembre 2022

---

---



Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE

# Ordre du jour

- Point d'actualités
- Temps convivial

# Introduction

# Retour sur l'adoption des feuilles de route par le Conseil municipal

**COMMUNE DE BAYONNE**  
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022**  
**DELIBERATION N° DE-2022-093**

L'an deux mil vingt-deux, le 21 juillet, le Conseil municipal élargi convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, salle de conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-François ETOIGABAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**  
M. ETOIGABAY, Mme DURRY, M. NELLE-BAGÈRE, Mme LAUZIEU, M. LIGALUS, Mme HARDOUIN-TORRES, M. CORREGE, Mme LOUPÈTE-GUARIAS, M. LACASAGNE, Mme MARTIN-DUJAGARAY, M. LADOUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÈRE, Mme NEZING, M. PIRELLA-ETCHEBERRY, Mme OUBERT, Mme IGARAY, M. AGUIRRE, Mme LABAT, M. SA-ARIE, M. PAULY, Mme LACHAPELLE, M. DUBISSIÈRE, Mme HOTES, M. SEVILLA, Mme ZITTEL, Mme LAROCHE-FRANCKAT, M. BERGAMONDIEU, M. SUSPERREGUE, M. BOUTONNET-CASTELA, Mme CARONVILLE, M. OUBERT, M. ESTERRE, Mme LOUISSE, M. ETCHEGOI (à partir de 18h07), Mme BIZCARRA, Mme HERRERA-LANDA, M. ARANDA-QUEVEDO (à partir de 20h00), M. BENOÎT.

**Absents représentés par pouvoir :**  
M. AGUIERRE à Mme EGARITA, Mme BRAN-RODRE à Mme LOUPÈTE-GUARIAS, M. ALLENAN à Mme LAUZIEU, Mme FLORENCE à M. NELLE-BAGÈRE, Mme DURBELLU à Mme LOUISSE, M. ETCHEGOI à Mme BIZCARRA (jusqu'à 18h57), M. AGUIERRE à Mme HERRERA-LANDA (de 22h30 à 23h00).

**Absents :**  
Mme BERGAMONDIEU

**Secrétaire :**  
M. BOUTONNET-CUSTAU

Entendu le rapport de Mme CASTEL,

**OBJET : CONSEILS DE QUARTIERS** – Adoption des feuilles de route des Conseils de quartiers de Bayonne.

La Ville de Bayonne a entrepris de longue date plusieurs démarches de participation citoyenne pour permettre, à la fois à celles et ceux qui résident mais également à celles et ceux qui travaillent à Bayonne, de s'engager dans la vie de la cité.

Pour poursuivre dans cette voie, faire la ville avec celles et ceux qui la vivent et qui l'habitent, il a été décidé de réaliser une nouvelle démarche volontariste à travers la mise en place d'un dispositif de dialogue de proximité : les Conseils de quartiers.

1

En effet, situés dans la strate des communes inférieures à 80 000 habitants, la Ville de Bayonne n'avait pas l'obligation légale de créer des Conseils de quartiers. Elle s'est néanmoins saisie de cette possibilité pour améliorer la participation des habitants à la vie locale.

Néanmoins, par délibération du 4 juillet 2020, et en application de l'article L. 2143-1 du CGCT, la Ville a créé quatre quartiers dénommés du Nord au Sud et d'Est en Ouest comme ci-dessous :

- Sur les hauteurs de Bayonne ;
- Les rives droites de l'Adour ;
- Entre Nive et Adour ;
- A l'ouest de la Nive.

En vertu du même article, la Ville a décidé de doter chacun de ces territoires d'un Conseil de quartiers. Leur composition et leurs modalités de fonctionnement ont été définies dans une charte adoptée par délibération du 8 avril 2021.

Chaque Conseil de quartiers se compose ainsi de 28 membres, dans le respect de la parité, répartis dans trois collèges comme suit :

- un collège habitants : 16 membres ;
- un collège acteurs locaux : 8 membres dont 6 associations et 2 professionnels ;
- un collège élus : 4 membres dont un membre de l'opposition de la majorité.

Pour composer ces Conseils de quartiers, un appel à candidature a été lancé à la rentrée 2021. Plus de 400 candidats se sont portés volontaires pour s'investir bénévolement au service de leur quartier et de leur ville. Une fois les membres nommés, les quatre Conseils de quartiers ont été installés en fin d'année 2021 et leurs Bureaux ont été désignés à cette occasion.

Tout au long du premier semestre 2022, chaque Conseil de quartiers s'est réuni pour définir sa feuille de route. Ce travail a été mené en concertation, et par étapes, autour de trois thèmes :

- la ville ensemble et le lien social ;
- les enjeux de la transition écologique et énergétique ;
- l'identité des quartiers.

Dans un souci de transparence des débats et de traçabilité des contributions, il s'est traité par le choix collectif d'axes de travail.

Les Conseils de quartiers ont décidé de travailler sur des axes de travail dont la nature et la temporalité diffèrent. Ainsi, certains axes s'apparentent à des études à mener, des démarches à engager, des expérimentations à lancer et d'autres à des actions plus précises à réaliser.

Parmi ces axes, des préoccupations communes sont ressorties pour tous les quartiers : le développement et la réhabilitation des mobilités actives (favoriser le marche à pied et le vélo), l'aménagement des espaces publics (améliorer les déplacements, créer des lieux de rencontres, de loisirs et de détente), le renforcement de la nature en ville (désimperméabiliser, végétaliser, fleurir), l'identification et la valorisation des patrimoines (patrimoine agricole, paysan, patrimonial) et l'offre de services dans les quartiers (favoriser le vivre ensemble et le lien social, assurer le confort des usagers) et la lutte contre les pollutions (sonore, lumineuse).

2

Ces priorités viennent conforter les efforts que la Ville poursuit en faveur de la transition écologique et solidaire. Les membres des Conseils de quartiers, forts de leur expertise d'usage, ont contribué de manière décisive à la définition de ces axes de travail.

Au-delà de ces sujets communs, des spécificités apparaissent par Conseil de quartiers et caractérisent leurs ambitions sur leur mandat.

Le contenu des quatre feuilles de route des Conseils de quartiers figure en annexe de la présente délibération.

Une fois les quatre feuilles de route approuvées par le Conseil municipal, les axes qui les composent, seront alors étudiés pour être en œuvre par les services municipaux.

Un bilan faisant état du travail mené par chaque Conseil de quartiers sera rédigé et écoplement soumis au vote du Conseil municipal fin 2023, à l'occasion du renouvellement des Conseils de quartiers.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir délibérer sur les feuilles de route des quatre Conseils de quartiers telles qu'adoptées par la présente délibération et son annexe.

Ont signé au registre les membres présents :

Adopté à l'unanimité



Jean-François ETOIGABAY  
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire  
David Tollu  
"Député général de la Ville"

**Avec les Conseils de quartiers**

**Devenez acteur, actrice de votre ville!**



**Bayonne\***  
BAIONA-PAYS BASQUE

**Annexe**  
**Feuilles de route des Conseils de quartiers de Bayonne**  
**Mandat 2021-2023**

**1- Feuille de route du Conseil de quartiers Sur les hauteurs de Bayonne**

**A- Localisation des secteurs géographiques du Conseil de quartiers Sur les hauteurs de Bayonne**



2

**2- Feuille de route du Conseil de quartiers Les rives droites de l'Adour**

**A- Localisation des secteurs géographiques du Conseil de quartiers Les rives droites de l'Adour**



5

**3- Feuille de route du Conseil de quartiers Entre Nive et Adour**

**A- Localisation des secteurs géographiques du Conseil de quartiers Entre Nive et Adour**



7

**4- Feuille de route du Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive**

**A- Localisation des secteurs géographiques du Conseil de quartiers A l'ouest de la Nive**



9

# 1/ Point d'actualités : vote du budget participatif

## 8. Oasis de fraîcheur :



*Localisation : Zone gare ou quai de Lesseps*

*Coût : 25 000 €*

► Aménagement d'une structure végétalisée fixe ou mobile avec point d'eau et ombre pour créer un îlot de fraîcheur. Des bancs et des chaises seront à disposition pour rendre ce lieu propice au repos et à l'échange. Il sera également équipé de panneaux solaires pour recharges portable et vélo électrique.

# Deux manières de voter

- ▶ **Vote numérique** en ligne sur le site **lateliercitoyen.bayonne.fr**
- ▶ **Vote papier :**
  - aux différents **bureaux d'accueil de la Ville**
  - sur les sites concernés par **la tournée du Budget Participatif** dans les quartiers

# Modalités

- ▶ Lors du vote, chaque habitant peut choisir **jusqu'à 3 projets**
- ▶ Les projets seront classés selon les points obtenus  
**1 vote = 1 point**
- ▶ Les projets seront retenus dans l'ordre décroissant de leur position sur la liste jusqu'à épuisement (mais sans dépassement) de **l'enveloppe de 300 000 €**

► **Annonce des lauréats :**

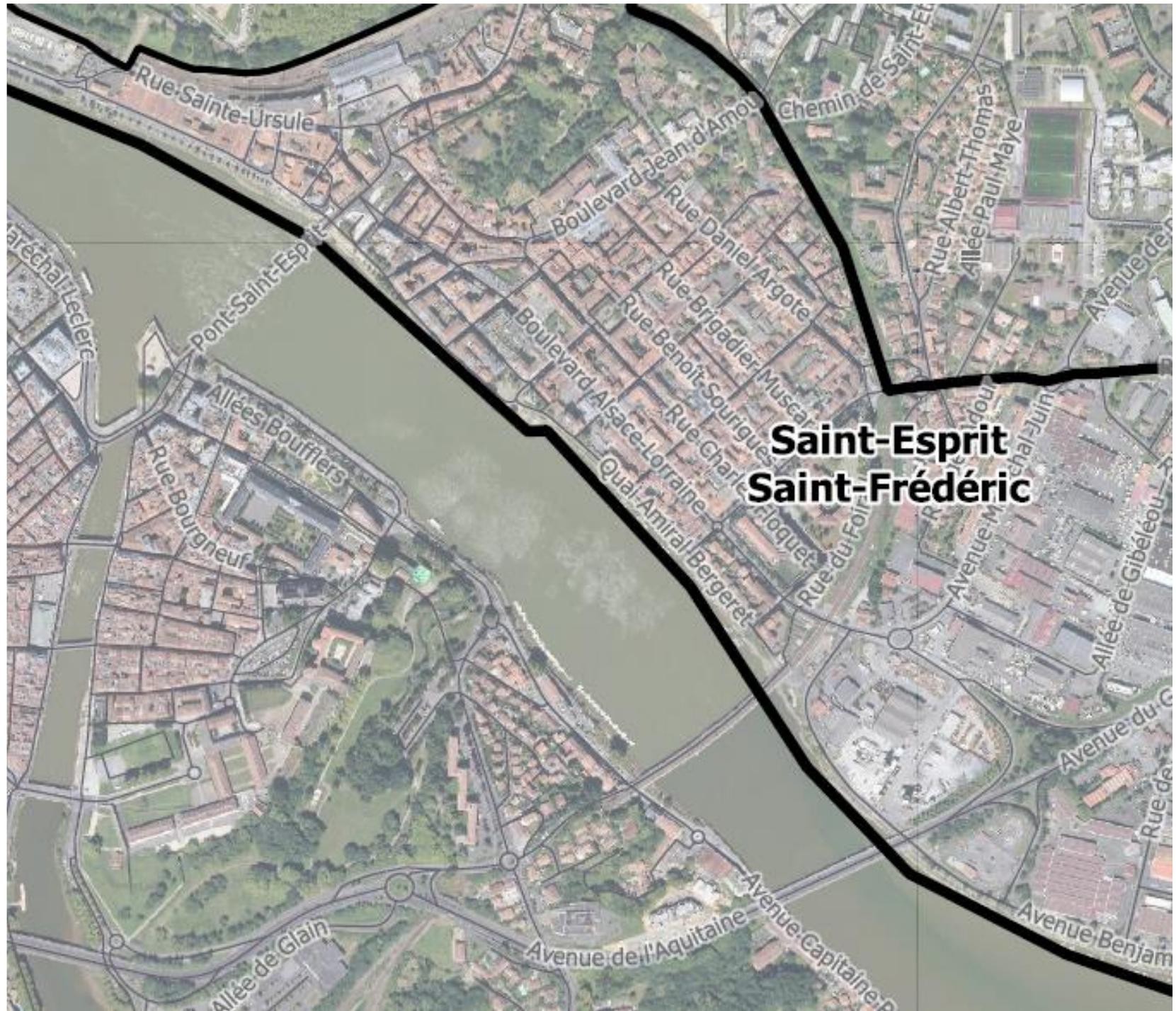
**le vendredi 21 octobre à 18h à la MDA**

► **Réalisation des projets :**

**dans les 12 à 18 mois**

# 2/ Point d'actualités : réunions des groupes de travail

<p><b>Conseil de quartiers</b>  <b>Les rives droites de l'Adour</b>          Axes de travail choisis</p>	<p><b>4 Groupes de travail</b>          Listes des participants non définitives</p>	<p><b>Dates des premières réunions de groupes</b></p>
<p><b>Axe 1 – Requalifier le quai Bergeret (aménagement / végétalisation)</b></p>	<p><b>Groupe A - Karim Mohamedi, Christian Prieur, Françoise Dalia, Nicolas Arosteguy, Guy Mattera, Lisa Driollet</b></p>	<p><b><u>20 septembre 2022 (18h30-20h)</u></b>  <i>(date avancée, initialement prévue le 28/09)</i></p>
<p><b>Axe 2- Décloisonner les quartiers des rives droites de l'Adour en aménageant des pistes cyclables et des voies piétonnes</b></p>	<p><b>Groupe B -Laurence Alonso, Jean-Marie Indaburu, André Davant, Marie-Hélène Michel-Poisson, Prunelle Giordano, Etienne Driollet, Stéphanie Landriau, Yves Dussidour, Annick Castaing, Catherine Bisbau, Carole Dalla Torre</b></p>	<p><b>4 octobre 2022 (18h30-20h)</b></p>
<p><b>Axe 3- Installer des toilettes publiques</b></p>	<p><b>Groupe C - Guy Mattera, Michel de la Morinerie, Laëtitia Raynaud, Christian Prieur, Audrey Dallez</b></p>	<p><b>18 octobre 2022 (18h30-20h)</b></p>
<p><b>Axe 4 – Inventorier, valoriser et préserver les éléments du patrimoine</b></p>	<p><b>Groupe D - François Iraola, Catherine Bisbau, Christian Prieur, Patrick Giblin, Prunelle Giordano, Liliane Laveuve, Laëtitia Raynaud</b></p>	<p><b>11 octobre 2022 (18h30-20h)</b></p>



**Saint-Esprit**  
**Saint-Frédéric**

3/

Point d'actualités :  
présentation par le GIP  
DSU de l'étude  
participative sur  
l'interculturalité dans les  
quartiers prioritaires de  
la politique de la ville

# Diagnostic participatif sur l'interculturalité dans les quartiers prioritaires de Bayonne



Septembre 2022



# Diagnostic sur l'interculturalité dans les quartiers prioritaires de Bayonne



Les quartiers prioritaires de Bayonne sont historiquement des territoires d'accueil de nouveaux arrivants de cultures diverses.



Quartier « Hauts-de-Sainte-Croix-Mounédé »



Quartier « Maubec-Citadelle »

## Pourquoi ce diagnostic ?

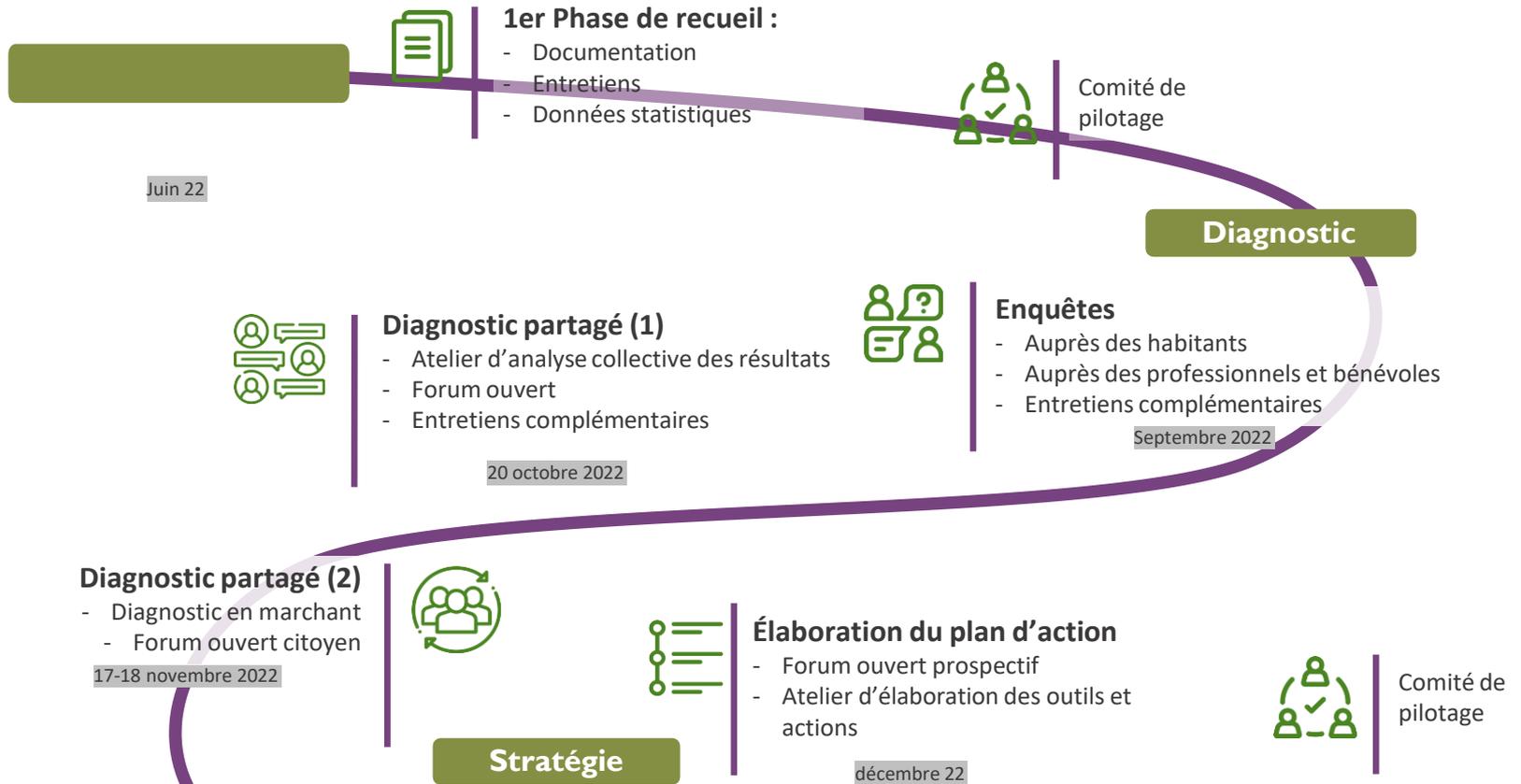
Pour mieux connaître les pratiques, les habitudes et les interactions existantes entre les habitants des quartiers prioritaires, dans la diversité des cultures.



Favoriser une amélioration de la qualité du dialogue, de l'inclusion de tous les habitants dans leur diversité et du vivre ensemble général au sein et autour des quartiers prioritaires.



# Diagnostic sur l'interculturalité dans les quartiers prioritaires de Bayonne



# Diagnostic sur l'interculturalité dans les quartiers prioritaires de Bayonne



**Merci de votre  
attention !**

**Vous souhaitez en savoir plus ?**

Contactez le GIP DSU de Bayonne et du pays basque :



[contact@gipdsu-bayonnepaysbasque.fr](mailto:contact@gipdsu-bayonnepaysbasque.fr)



05.59.50.21.40



# 4/ Point d'actualités : collecte des déchets ménagers : ce qui va changer

# Afin d'améliorer la valorisation des déchets ménagers, la Communauté Pays Basque mène une importante refonte du dispositif de collecte



- **Le tri des emballages et papiers se simplifie en 2023.** Dès le 1er janvier, tous les emballages ménagers et papiers se trieront et seront à déposer en vrac dans les bacs ou colonnes en veillant à bien les vider.
- **Il n'y aura plus de collecte en sacs au sol dans le centre-ville également à compter du 1er janvier 2023.** De nouveaux points de collecte enterrés sont en cours de réalisation sur les quartiers Centre-Ville, Petit Bayonne et Saint Esprit. Ils pourront accueillir 7 jours sur 7 les ordures ménagères et le tri sélectif. Les ambassadeurs du tri iront, cet automne, à la rencontre des foyers bayonnais concernés.
- **Fin de la collecte des sacs transparents en porte à porte et distribution d'un nouveau bac :** Les foyers bayonnais qui ont un bac individuel pour les ordures ménagères se verront distribuer un deuxième bac (jaune) pour le tri sélectif entre le 21 novembre et le 16 décembre.

# Conclusion



# A noter : prochaines rencontres

- **Réunion du Bureau : mercredi 30 novembre** à l'Hôtel de Ville – Salle du rez-de-chaussée à 13h
- **Réunion plénière du Conseil de quartiers : mercredi 14 décembre** salle Sainte Ursule à 18h30

## Ordre du jour

- Point d'avancement sur les axes de travail

# Temps convivial

Avec les Conseils de quartiers

Devenez  
acteur, actrice  
de votre ville!



Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE